

BSV légumes frais 2013 :

En Bref :

Diminution d'intensité du vol de la **mouche du chou** et poursuite du vol de la mouche de la carotte.

Artichaut : Pucerons verts et noirs, situations contrastées. Risque mildiou faible.

Présence encore discrète des auxiliaires.



Taupin sur drageon en reprise (Photo CA 22)

Sommaire

Choux

Mouche du chou

Autres ravageurs et maladies

Artichauts de 2 et 3 ans

Pucerons verts et noirs

Autres ravageurs

Auxiliaires

Mildiou

Carotte

Mouche de la carotte

Gros ravageurs

Point sanitaire échalote

Encadré abeilles

Choux :

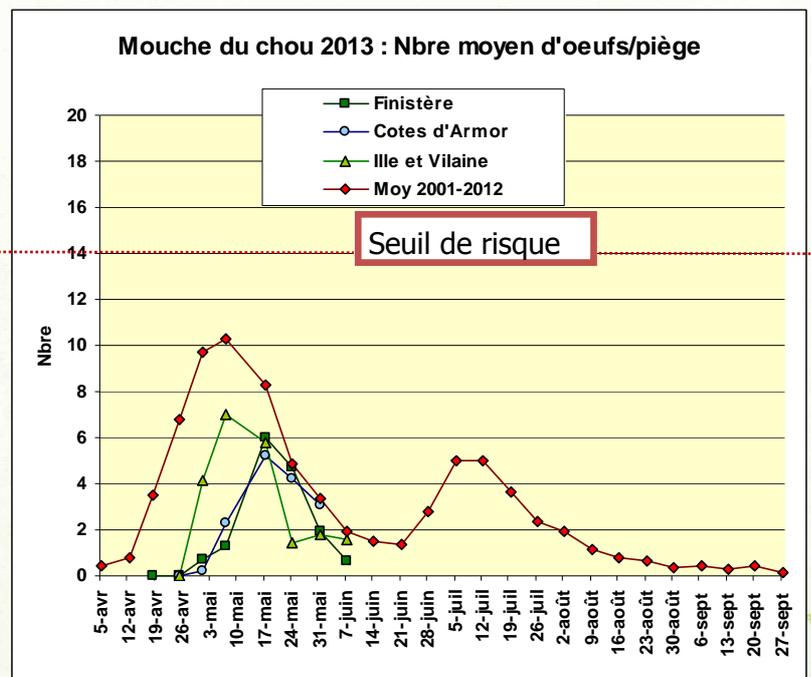
Mouche du chou (*Delia radicum*) :

Sur le **Finistère nord** (9 parcelles fixes suivies) le vol semble se terminer (0.7 œufs/piège contre 1.9 la semaine dernière, aucune parcelle au dessus du seuil de 7 œufs/piège). En **Ille & Vilaine** (4 parcelles fixes suivies) on dénombre en moyenne 1.6 œufs/piège. Le modèle SWAT confirme cette baisse des pontes et la fin du vol pour les 3 sites de St Pol(29), de St Coulomb(35) et de Camlez(22).

Ce premier vol est globalement plus tardif de 3 semaines et de plus faible importance que la moyenne pluriannuelle. Les risques induits par ce vol sont faibles, les plants étant protégées, ou les cultures étant bâchées.

Cependant, les conditions de reprise étant mauvaises, on retrouve malgré la protection des plants, des larves de mouche dans les racines (Côtes d'Armor et Finistère).

Comptage des œufs de mouche du chou en comparaison avec la moyenne pluriannuelle :



Autres ravageurs et maladies :

Pas de pucerons, de chenilles, ou de maladies, et peu d'auxiliaires observés pour le moment.



Artichauts de 2ème et 3ème année :

Pucerons verts et pucerons noirs (*Aphis fabae*) :

Dans le **Finistère** (12 parcelles fixes observées en 2ème année) : Situation contrastée la semaine dernière. Sur certaines parcelles on observe ponctuellement une forte présence de pucerons verts et l'arrivée assez abondante de pucerons noirs ailés qui développent rapidement de petites colonies.

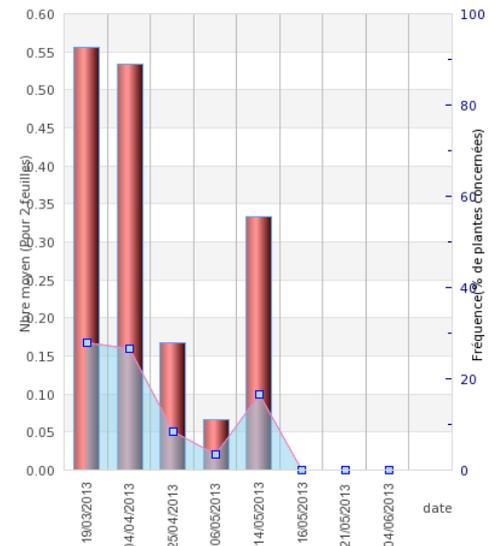
Dans les **Côtes d'Armor** (5 parcelles fixes observées) : des pucerons verts et noirs sont fréquemment présents sur les drageons. Cependant, ils disparaissent des parcelles de 2^{ème} année et de 3^{ème} année.

Autres ravageurs :

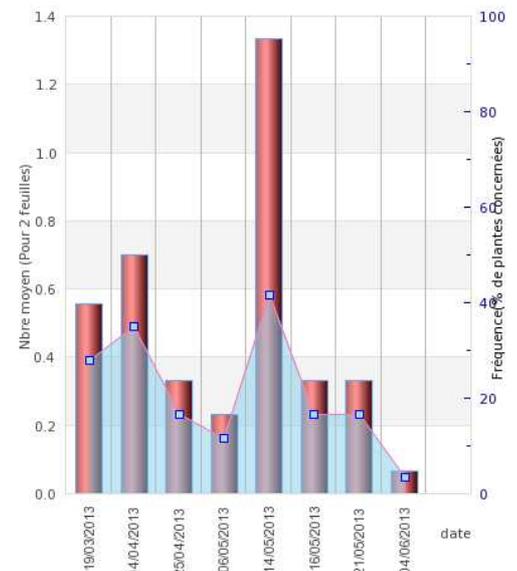
Teignes, charançons et larves de cicadelles ('Crachats de coucou') ont pu être vues, sans pour autant que la situation soit inquiétante. Des dégâts de tipules et de taupins sur drageons ont également été notés, notamment dans les Côtes d'Armor.

Auxiliaires :

Les auxiliaires commencent à apparaître mais sont encore rares (coccinelles, syrphes) ; ce sont les punaises anthocorides qui semblent être les plus présentes pour le moment. Les entomophthorales et les momies de microhyménoptères ont quasiment disparus en relation avec la baisse des populations de pucerons verts.



Evolution des populations de pucerons verts sur 2ème année dans les Côtes d'Armor



Evolution du nombre de pucerons contaminés par les champignons entomophthorales dans les Côtes d'Armor.

Artichaut (Suite)



Tipule sur drageon (Photo CA 22)



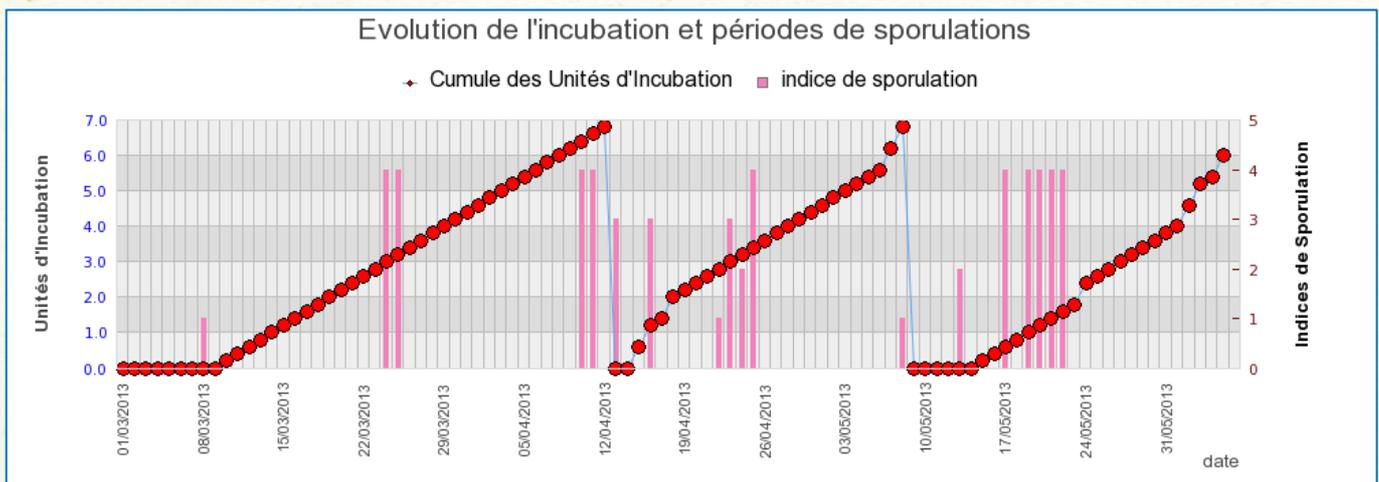
Pucerons verts sur artichaut (Photo CA 29)

Mildiou du feuillage (*Bremia lactucae*):

Dans les Côtes d'Armor, apparition des toutes premières taches de mildiou sur une parcelle de vieux castel il y a 2 semaines mais cette semaine le temps n'est pas favorable au développement de la maladie et les symptômes ne sont pas évolutifs.

Dans le Finistère, pas de mildiou en drageons ni en 2ème ou 3ème année.

Le graphique ci dessous illustre le développement de 3 génération successives du mildiou depuis début mars, cependant les conditions climatiques étaient défavorables entre la 2^{ème} et la 3^{ème} génération si bien que les spores n'ont pas germé. On considère ainsi actuellement comme faibles les risques de développement du mildiou. (Modèle Milart)



Carotte :

Mouche de la carotte (*Psila rosae*) :

Pour le **sud Bretagne** : Le premier vol baisse en intensité mais se maintient à un niveau élevé sur certains sites. Cette semaine 8 mouches/plaque à Kervignac, 0.5 mouche/plaque à Sulniac, aucun piégeage à Plouhinec et Carnac.

En **Ille & Vilaine** on enregistre 7 mouches par plaque en moyenne (moyenne toujours biaisée par une parcelle qui à 27 mouches/plaque).

Dans le **Finistère**, le vol semble se poursuivre : Santec bois : 1 mouche/plaque, Santec le prat : aucune mouche piégée, Plounevez-Keremma : 0.6 mouche/plaque.

Globalement, le 1er vol continue mais approche de sa fin.

Avec moins de vent cette semaine les piégeages ont été plus importants dans le Finistère. Un décalage est cependant à noter avec le modèle SWAT qui simule à ce jour une forte diminution du vol. Le débâchage des parcelles,



Mouche de la carotte sur plaque engluée (Photo CA 29)

Gros ravageurs :

De plus en plus de dégâts de pigeons sur jeunes plants avec la sortie des premières nichées.

Lapins et lièvres toujours présents. De nombreux cas de dégâts sur brocolis, salades, et même échalotes et oignons sont signalés.



Dégâts de pigeons sur jeune brocoli
(Photo CA St Pol)

Point sanitaire échalotes (Avril & mai 2013)

Les **manques à la levée** sont assez souvent observés (Pertes dues à des bulbes vitreux, à la bactérie ou au penicillium).



Bactériose de conservation sur bulbe (Photo CA29)

Les basses températures de printemps ont retardé les cultures. Les enracinements sont souvent médiocres, ce qui se traduit par des **symptômes physiologiques** comme le Tip burn (dessèchement des pointes), des traînées blanches (Croissances irrégulières). On observe aussi souvent des impacts de grêle.

Mildiou : Pas de mildiou déclaré en culture pour l'instant. Le modèle Miloni, consulté avec la station de St Pol de Léon indique des contaminations de 2eme génération, à plusieurs reprises depuis le 13 mai. La protection sanitaire est, pour l'instant, préventive.



Mildiou sur échalote : Contaminations primaires (Photo CA29)

Pas encore de **botrytis**. Les conditions froides du printemps ont retardé le développement de ces 2 maladies qui s'attaquent au feuillage (*B squamosa*) et au système racinaire (*B allii*).

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinolde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « Les abeilles butinent » et la note nationale BSV « Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

Direction de publication

Chambre Régionale d'Agriculture, ZAC Atalante Champeaux
35 042 Rennes. Tél : 02 23 48 23 23
Contact : Alix Deleglise, animatrice filière

Rédigé par :

Chambres d'agriculture de Bretagne
Kergompez
29250 St Pol de Léon
Contact : Nicolas Mezencev, Jean luc Péden,
Animateurs légumes. Tél : 02 98 69 17 46
St.pol@finistere.chambagri.fr

Les observations contenues dans ce bulletin ont été réalisées par les partenaires suivants :

CA22, CA29, CA35, CA56.

Comité de relecture :

Chambres d'agriculture de Bretagne, DRAAF-SRAL

